

# Appel à projet

## Conception et animation d'ateliers en lien avec l'exposition *Paris-Londres*

---

### 1 - Présentation de l'Établissement

L'Établissement public du Palais de la Porte Dorée (ci-après désigné « l'Établissement ») propose à partir du 12 mars 2019 et jusqu'au 5 janvier 2020 une exposition intitulée ***Paris-Londres, Music Connections (1962-1989)*** proposant une présentation des relations entre les scènes musicales des deux capitales et leur rôle dans les mouvements contestataire et militants durant trois décennies.

L'identité de ces deux villes mondialisées repose en partie sur leur diversité : Londres comptait 179 nationalités au recensement de 2011 ; Paris compte aujourd'hui un peu plus de 20% d'immigrés. L'exposition interroge le rôle de la musique dans la création de l'identité multiculturelle de ces deux capitales d'ex-empires coloniaux.

***Paris-Londres explorera les liens entre migration, musiques et mobilisations en montrant comment les habitants de ces deux capitales se sont emparés de ce moyen d'expression universel pour faire entendre leur voix, revendiquer leur place dans l'espace public et contribuer à la transformation de ces deux villes.***

Présentant un total de 400 objets (photos, affiches de concerts, vidéos et sons, mais aussi objets, œuvres d'art et installations, témoignant de l'ambiance de cette période), l'exposition restitue l'expérience musicale tant du point de vue des artistes que des auditeurs.

Dans le cadre de cette exposition, l'Établissement souhaite faire appel à des intervenants extérieurs pour **concevoir et animer** des activités à destination du public.

Le présent appel à projet a pour objet de décrire les conditions et les modalités de la réalisation des ateliers qui seront proposés au public de l'Établissement pendant cette exposition.

Cet appel à projet est appelé à être renouvelé compte tenu de la durée de l'exposition *Paris-Londres*.

## 2 - Description des ateliers

### 2.1 – Activités à réaliser dans le cadre des ateliers

Dans le cadre du présent appel à projet, le candidat doit proposer un ou plusieurs ateliers à destination de l'une des catégories de publics tels que cela est décrit ci-dessous :

1/- **Des activités artistiques plastiques à destination du jeune public** (6-8 ans, 8-10 ans et 10-12 ans) et du public en famille ayant pour objet d'inspiration :

- La création d'affiches
- La création de pochette de disques
- La création plastique à partir d'instruments imaginaires ou existants.

2/- **Des activités artistiques musicales à destination du jeune public** (6-8 ans, 8-10 ans et 10-12 ans) et du public en famille ayant pour objectif :

- L'initiation et la sensibilisation aux musiques évoquées dans l'exposition
- La conception d'instruments imaginaires ou existants.

3/- **Des activités artistiques autour des danses urbaines** (8-12 ans ou 12-15 ans).

4/- **Des activités artistiques autour de la parole et la musique (poésie, slam, beatbox...)** (8-12 ans ou 12-15 ans).

**Il est recommandé aux candidats de porter une attention particulière aux projets d'ateliers autour des thématiques liées à l'Établissement : l'apprentissage du regard, la déconstruction ou les lectures d'images et de stéréotypes, la mixité des genres et des styles.**

### 2.2 Formats des ateliers

Le candidat devra obligatoirement proposer un ou plusieurs formats d'ateliers parmi les suivants :

- Un format de deux heures (2h) pour les individuels le week-end et pendant les vacances scolaires.
- Un format pour les groupes scolaires et périscolaires en semaine.
- Un format stage à la journée ou sur deux jours, pendant les vacances scolaires.

#### 2.2.1 Pour le public familial et individuels (week-end et vacances)

Il s'agit d'aborder de manière ludique la création musicale, la création d'affiche, la composition d'un message visuel, la danse comme moyen d'expression.

Ces ateliers s'adressent aux enfants et pré-adolescents (avec 3 tranches privilégiées : 6-8 ans, 8-10 ans et 10-12 ans) ainsi que des ateliers en famille.

Ils peuvent avoir lieu partiellement ou intégralement en salle d'atelier.

Ces activités doivent être conçus comme une séance unique de 2h ou 2h30 en fonction de l'âge ciblé.

Ils ont lieu selon la programmation le matin de 10h30 à 12h30, ou de 15h30 à 17h30, les samedi et/ou dimanche et la semaine pendant les vacances scolaires.

### **2.2.2 Pour les groupes scolaires et périscolaires**

Les ateliers doivent être conçus comme une séance unique de 2h ou de 2h30 en fonction de l'âge ciblé.

Les propositions peuvent privilégier un travail collectif conçu avec l'ensemble du groupe et pouvant donner lieu à une exploitation en classe.

Ces activités ont lieu à 10h30-12h30/13h ou à 14h-16h/16h30. Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

Enfin, ces ateliers se déroulent en semaine.

### **2.2.3 Format « stage »**

Il s'agit d'aborder de manière ludique la création musicale, la création d'affiche, la composition d'un message visuel, la danse comme moyen d'expression.

Ces ateliers s'adressent aux enfants et pré-adolescent de 8 - 12 ans et 12 -15 ans

Ils peuvent avoir lieu partiellement ou intégralement en salle d'atelier.

A l'issue du stage, un moment de restitution est envisagé autour de l'objet/spectacle créé.

Ces activités ont lieu à la journée ou sur deux jours, avec un temps de repas, entre 10h et 17h.

## **3 – Conditions de réalisation et contraintes techniques des ateliers**

La prestation consiste à produire un synopsis d'atelier et à l'animation de l'atelier dans l'enceinte du Palais de la Porte Dorée, et plus précisément dans les salles d'ateliers.

Ces ateliers devront être réalisables pour une quinzaine de participants.

Un budget est dédié à l'achat d'un matériel spécifique. Il est précisé ci-dessous.

### **3.1 - Conditions**

Toutes les propositions d'ateliers doivent avoir un lien avec la thématique de l'exposition.

Les activités autour des thématiques de l'immigration ne doivent pas être en lien avec l'expérience personnelle des participants, qui ne seront pas nécessairement immigrés ou enfants d'immigrés eux-mêmes, et qui d'ailleurs n'ont pas tous connaissance de leur histoire familiale. Il faut que les ateliers proposés sollicitent la créativité et l'imagination de tous les participants.

### **3.1 – Contraintes techniques**

Les ateliers se déroulent dans les salles d'ateliers ou dans les espaces de l'Établissement ouverts au public (Médiathèque, palier des collections du Musée, espaces des collections du Musée).

Seules les salles d'ateliers sont équipées d'un point d'eau.  
Il y est impossible de faire le noir total.

## 4 - Conditions administratives et financières

### 4.1 – Description de la prestation demandée

La prestation consiste en une mission de conception d'un ou plusieurs synopsis d'atelier et une mission d'animation de ces ateliers.

Pour chaque atelier, le prestataire devra remplir la fiche réponse présentée en annexe. Il devra :

- rédiger un déroulé minuté de l'atelier, ce dernier comprenant nécessairement deux phases : une première phase de visite de l'exposition suivie d'une seconde phase de séquence créative ;
- rédiger une trame détaillant la séquence créative et ses objectifs ;
- présenter le visuel d'un prototype pour toute création plastique ;
- rédiger une fiche technique résumant le matériel nécessaire à l'animation de l'atelier.

L'ensemble de ces éléments devra être remis à l'Établissement en langue française et sous la forme de fichiers informatiques réutilisables facilement par l'Établissement et ne comprenant aucune mesure technique de protection. Pour les propositions d'atelier plastique, le rendu peut se faire sous forme papier pour faciliter la présentation d'un prototype.

### 4.2 – Conditions financières

La conception et l'animation de ces ateliers font l'objet d'un contrat de prestation entre l'Établissement et le candidat (structure ou prestataire) retenu. La conception est rémunérée pour un montant forfaitaire net de cent soixante euros (160€). L'animation d'atelier est rémunérée pour un montant forfaitaire net de cent soixante euros (160€) pour un atelier à la demi-journée (2h ou 2h30) et trois cent cinquante euros (350€) pour les ateliers à la journée. Ce forfait comprend le temps de préparation, de présentation et d'animation de l'atelier.

Le contrat de prestation nécessite de la part de l'intervenant un n° SIRET ou un n° maison des artistes et la possibilité d'émettre des factures de prestation.

L'Établissement ne prend pas en charge l'assurance du matériel de l'intervenant.

Il est précisé que les frais d'hébergement, de déplacements et *per diem* éventuels ne sont pas pris en charge par l'Établissement.

Les fournitures et petits matériels seront pris en charge par l'Établissement jusqu'à hauteur de vingt-cinq euros (25€) par séance d'atelier.

Les montants forfaitaires indiqués dans le présent appel sont valables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2019.

## 5 – Critères de jugement des propositions

La sélection du ou des projet(s) s'effectuera au sein d'un comité de pilotage créé et animé par l'Établissement.

**Les résultats seront donnés fin janvier - début février 2019.**

L'Établissement se réserve le droit de faire le choix de plusieurs prestataires répondant à l'appel à projet.

Pour réaliser sa sélection, l'Établissement utilisera les critères suivants :

- L'adaptation des activités à l'ensemble des tranches d'âge concernées (si les propositions ne concernent pas certaines tranches d'âges merci de le préciser) ;
- La cohérence entre l'objectif et la durée : l'activité d'une durée de 2h ou 2h30 maximum (pour les activités individuelles), ou d' 1 à 2 jours (pour le format « stages ») ;
- La faisabilité du projet dans les conditions indiquées (durée, contraintes techniques) ;
- La faisabilité financière du projet ;
- L'adéquation du projet aux missions du Musée nationale de l'histoire de l'immigration et aux objectifs de l'Établissement.

**Les intervenants sélectionnés n'interviennent pas sur la totalité de la période de l'exposition *Paris-Londres*, un planning d'intervention sera déterminé après acceptation de la proposition.**

## 6 - Modalités de réponse à l'appel à projets

Chaque structure ou prestataire devra répondre à cet appel à projets par le biais d'une **fiche réponse** jointe en annexe.

Il doit être adressé à l'Établissement une fiche réponse par proposition d'atelier. Ces fiches réponses peuvent être accompagnées de tous documents susceptibles d'illustrer les compétences et expériences antérieures.

**Les dossiers doivent parvenir à l'Établissement au plus tard le 24 janvier 2019.**  
**Aucun dossier ne sera renvoyé.**

**Par courriel :** [publics@palais-portedoree.fr](mailto:publics@palais-portedoree.fr)

**Par courrier postal :**

Palais de la Porte Dorée

Musée national de l'histoire de l'immigration - Aquarium tropical

Service des publics

293 avenue Daumesnil

75012 Paris

# Appel à projet *Paris-Londres* 2019 – Fiche réponse

## Personne référente

Civilité : M. / Mme (merci de rayer la mention inutile)

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone professionnel:

Mobile :

Adresse e-mail :

Type d'organisme :

Sigle :

Adresse :

Code postal :

VILLE :

## Présentation des intervenants

Merci de joindre :

1 curriculum vitae par prestataire

1 descriptif de la structure le cas échéant

1 sélection de 3 expériences similaires maximum.

## Présentation de l'atelier proposé (1 fiche / atelier)

Intitulé de l'activité :

Déroulé :

Merci de détailler votre proposition. Minimum 30 lignes maximum 2 pages

Objectifs de l'atelier :

Public ciblé

- Scolaire (préciser le niveau) ou périscolaire (8-10 ans, 10-12 ans)
- Séance unique (2h/2h30) pour les individuels le week-end (8-12 ans)
- Cycle de 1 à 2 jours pour les vacances scolaires. (8-12 ans / 12-16 ans).

Liste de matériel :

Merci de donner une liste de matériel la plus exhaustive possible.

## MODALITES DE REPONSE

Chaque structure ou prestataire devra répondre à cet appel à projet via cette fiche réponse. Une fiche réponse par proposition d'atelier est requise. Chaque structure peut faire plusieurs propositions d'ateliers sur des thématiques différentes.

Les dossiers doivent parvenir à l'Établissement au plus tard pour le 23 janvier 2019

Aucun dossier ne sera renvoyé.

Par courriel : [publics@palais-portedoree.fr](mailto:publics@palais-portedoree.fr)

Par courrier postal :

Palais de la Porte Dorée

Musée national de l'histoire de l'immigration - Aquarium tropical

Service des publics

293 avenue Daumesnil - 75012 Paris